

Travaux et Environnement

Rue de l'Ancien-Stand 4
CH-1401 Yverdon-les-Bains



Date : 17 juillet 2017
N. Réf : SRO/anc
V. Réf :

Y:\STE-Datas\Administration\Correspondance\Lettres\2017\Assoc.quartier des
Cygnes_goélands.doc

Société de développement
quartier des Cygnes
Monsieur François Nobs
Case postale 1240
1401 Yverdon-les-Bains

**Quartier des cygnes
Goélands**

Monsieur,

Pour faire suite à votre requête lors de l'assemblée générale de la société de développement du quartier des Cygnes, au sujet des goélands nous vous informons qu'aucune intervention sur cette espèce ne peut être entreprise, à l'instar des corbeaux freux. Cette espèce est protégée et à moins d'une adaptation de la loi, les moyens d'actions sont nuls.

Il semblerait que les goélands ne se cantonnent plus aux lacs et aux cours d'eau mais qu'ils profitent de plus en plus de la civilisation humaine, ce qui est nouveau. Les goélands nichent à même le sol et utilisent du sable et gravier pour construire leurs nids. Ils apprécient tout particulièrement les toits plats végétalisés avec du gravillon. Les moyens techniques pour les empêcher de nicher sur les bâtiments (à l'instar des pics contre les pigeons, par exemple) ne sont peu, voire pas développés.

Selon un inventaire sur la nidification des Laridés sur les lacs de Neuchâtel et de Morat réalisé en 2014 par l'Association "nos oiseaux", cinq couples nicheurs ont été observés dans le secteur d'Yverdon-les-Bains. Nous vous conseillons pour plus d'information et afin d'appréhender au mieux le fonctionnement de cette espèce, de consulter la page Internet de la station ornithologique Suisse de Sempach : <http://www.vogelwarte.ch/fr/home/>

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos cordiales salutations

Le Directeur



Sandro Rosselet

Copie : URBAT, Madame G. Capt, Municipale déléguée